



Jeux d'argent et de hasard



Les joueurs de poker, une population présentant un profil particulier ?

Vincent Eroukmanoff, Jean-Michel Costes, Marie-Line Tovar ■

Afin de mieux connaître le profil des joueurs en ligne et de savoir comment ils avaient adapté leurs habitudes de jeu au nouveau contexte législatif, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et l'Observatoire des jeux (ODJ) ont mené une enquête sur ce domaine. Cette enquête est intervenue fin 2012 soit deux ans après l'ouverture à la concurrence du marché des jeux d'argent et de hasard (JAH) en ligne dans trois domaines: les paris sportifs, les paris hippiques et le poker. Elle a été conduite auprès d'un échantillon d'internautes dont la structure a été calée sur celle de l'ensemble des internautes français. Après avoir présenté les résultats pour l'ensemble des joueurs (Tovar, Costes, & Eroukmanoff, 2013), cette note se penche sur la population spécifique des joueurs de poker en ligne, en les comparant systématiquement à celle des autres joueurs en ligne (voir la section « Repères méthodologiques »).

Le poker occupe la deuxième place des jeux pratiqués en ligne derrière les jeux de tirage / grattage ; 19,2 % des joueurs sur Internet ont déclaré cette pratique au cours des 12 derniers mois. Parmi ces derniers, on recense 43,0 % de joueurs exclusifs (qui ne jouent qu'au poker). Cette caractéristique est moins marquée que dans l'ensemble de la population des autres joueurs internautes pour lesquels près des deux tiers (63,3 %) ne jouent qu'à un seul type de jeu. Les joueurs de poker sont particulièrement assidus ; 20,9 % jouent de manière quasi-quotidienne et 51,4 % jouent au moins une fois par semaine, contre respectivement 10,9 % et 44,4 % pour le reste des joueurs en ligne.

Aspects sociodémographiques

Une population masculine et jeune

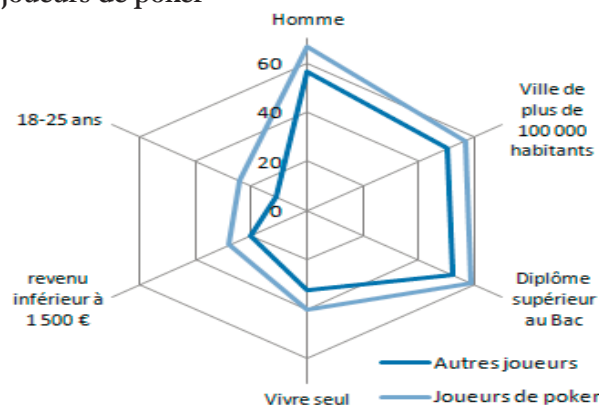
Si d'une façon générale la pratique des JAH en ligne est davantage le fait des jeunes générations, et plus particulièrement des hommes, ce trait est particulièrement net chez les joueurs de poker. Ainsi, deux tiers (66,4 %) des joueurs de poker en ligne sont des hommes (vs 56,4 % chez les autres joueurs en ligne). Un joueur de poker en ligne sur deux a moins de 31 ans, trois sur quatre ont moins de 40 ans (respectivement 40 ans et 51 ans chez les

autres joueurs). La précocité à l'initiation est également une autre caractéristique de cette population : à 20 ans, un quart des joueurs de poker ont déjà expérimenté cette activité sur Internet et la moitié l'a fait avant 25 ans (vs respectivement 24 ans et 33 ans pour l'ensemble des autres internautes joueurs).

Des joueurs plus diplômés mais pas forcément aisés

Cette population de joueurs de poker en ligne est constituée pour un tiers (34,9 %) d'individus n'ayant aucune activité professionnelle, proportion sensiblement égale à celle observée chez les autres joueurs en ligne (33,0 %).

Figure 1: Caractéristiques sociodémographiques des joueurs de poker



Source : Enquête e-ENJEU 2012, OFDT/ODJ

Clé de lecture : la population des joueurs de poker en ligne est composée à 66,4 % d'hommes contre 56,4 % pour le reste des joueurs en ligne.

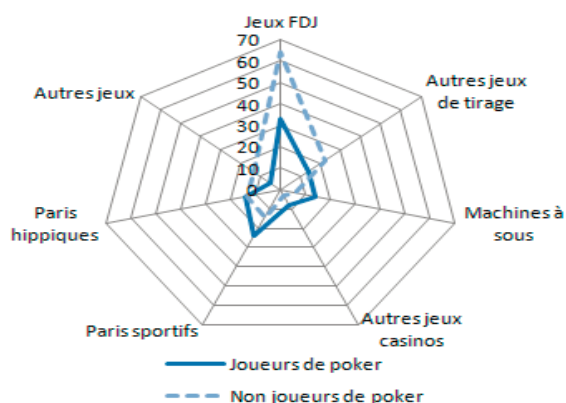
Pour autant, la composition de ces inactifs apparaît bien différente. Chez les joueurs de poker, ce sont essentiellement des jeunes chômeurs ou des étudiants (44,4 % et 27,2 % vs 30,0 % et 12,1 %). Vivant majoritairement dans un environnement urbain, ils sont un peu plus nombreux que les autres joueurs en ligne à afficher un niveau d'éducation élevé ; 58,5 % ont un niveau de diplôme supérieur au Bac (vs 52,5 %). Le célibat est aussi un autre trait caractéristique. De fait, plus de quatre

joueurs de poker sur dix vivent seul quand cette même proportion est d'un tiers chez le reste des joueurs en ligne. Enfin, en termes de ressources financières, plus d'un quart des joueurs de poker (27,8 %) déclarent un revenu mensuel inférieur à 1 500 euros par mois (vs 20,2 %).

Spécificités des pratiques de jeu

La pratique du poker impacte sensiblement la distribution des autres jeux exercés. Les amateurs de poker semblent surtout s'adonner aux activités pour lesquelles une expertise est requise. Ainsi, les paris sportifs sont davantage pratiqués par les joueurs de poker (24,1 % vs 14,5 %). À l'inverse, seuls un tiers d'entre eux ont déclaré avoir joué à un jeu de tirage/grattage de la FDJ au cours des douze derniers mois contre 64,2 % pour le reste des joueurs en ligne. De la même façon, les autres jeux de tirage semblent plus attractifs pour le reste des joueurs internautes comparativement aux joueurs de poker (22,0 % vs 13,7 %). Enfin, ces derniers pratiquent plus les jeux de casinos, notamment les machines à sous (13,7 % vs 5,6 %).

Figure 2: Prévalence par type de jeu en ligne ; les joueurs de poker vs les autres joueurs



Source : Enquête e-ENJEU 2012, OFDT/ODJ
Clé de lecture : 33,3 % des joueurs de poker en ligne ont déclaré joué à un jeu de la FDJ au cours des 12 derniers mois contre 64,2 % chez le reste des joueurs en ligne.

Une pratique de jeu centrée sur le poker

Les joueurs exclusifs de poker en ligne ne délaissent pas cependant les supports traditionnels de jeu : 77,6 % d'entre eux ont joué à un jeu « traditionnel » ou « hors ligne » au cours des 12 derniers mois (vs 71,7 % pour le reste des joueurs). Mais la hiérarchie des jeux pratiqués est différente. Les joueurs de poker en ligne jouent moins aux jeux de tirage / grattage (84,5 % vs 92,7 %) et aux paris sportifs (11,2 % vs 16,8 %) sur support traditionnel que les autres joueurs en ligne. Cependant, ils fréquentent plus que les autres joueurs en ligne les casinos (12,9 % vs 8,8 %). Ceci est lié au fait que leurs activités ludiques sont principalement centrées sur le poker. Ainsi, 42,8 % des joueurs de poker en ligne pratiquent également le poker de manière traditionnelle (vs 9,4 % pour les autres joueurs en ligne).

Des joueurs plus nomades

Les joueurs de poker sont en outre beaucoup plus utilisateurs des nouvelles technologies. Le développement de plus en plus rapide des nouveaux supports de jeu est davantage mis à profit ; un quart d'entre eux (23,8 %) utilise un support de jeu nomade (type tablette ou smartphone) contre 16,7 % chez les autres joueurs. Enfin, ils sont plus enclins à multiplier les inscriptions en ligne ; un joueur sur deux (47,1 %) déclare être inscrit sur au moins deux sites de jeu de poker contre 41,5 % pour le reste des joueurs.

L'offre et les modalités de la pratique du jeu

Un quart des joueurs exclusifs de poker jouent sur l'offre non régulée

La régulation du jeu en ligne, instaurée par la loi du 12 mai 2010 a permis d'encadrer la pratique du poker qui était jusque-là cantonnée officiellement aux salles de casinos et aux cercles de jeu. Un des objectifs de l'enquête était d'essayer d'évaluer dans quelle mesure les pratiques de jeux illégales en ligne, préexistantes à la loi de 2010, se sont recentrées sur l'offre légale de jeu. Afin de synthétiser la diversité de l'information disponible sur le thème de la nature légale de l'offre de jeu, un indice composite, fondé sur les variables relatives aux domaines d'extension des sites et à la présentation de la carte d'identité pour l'inscription, a été élaboré (Tovar et al., 2013).

Figure 3: Pratiques de jeu selon la nature réglementaire de l'offre

	Poker	Paris sportifs	Paris hippiques
Offre légale	53,0 %	73,8 % ***	65,3 % *
Offre illégale	23,5 %	4,5 % ***	8,9 % ***
Les deux offres	23,5 %	21,6 %	25,8 %

Source : Enquête e-ENJEU 2012, OFDT/ODJ
*, **, *** signifient que les différences comparativement au poker sont significatives ; le test du Chi-2 est significatif respectivement au seuil de 0,05 ; 0,01 ; 0,001.

Dans une perspective de comparaison, ces données seront mises en regard avec celles observées dans deux autres champs régulés par la loi depuis 2010 à savoir les paris hippiques et sportifs. Un peu plus de la moitié (53,0 %) des joueurs de poker en ligne jouent exclusivement sur des sites disposant d'un agrément. Près d'un quart (23,5 %) ne jouent que sur des sites non agréés ; les autres pratiquant leur activité à la fois sur l'offre régulée ou non-régulée. Cette répartition est bien différente lorsque l'on considère le champ des paris sportifs et hippiques. Pour ces deux disciplines, respectivement 73,8 % et 65,3 %, jouent sur des sites réglementés. La part des individus prenant des paris en dehors du cadre légal est respectivement de 4,5 % et 8,9 %. Il apparaît donc que globalement les joueurs de poker en ligne ont une propension plus importante que ceux des autres groupes à se détourner de l'offre légale. D'autres données font par ailleurs état de la baisse continue du volume d'activité du marché du

poker sur l'offre légale : diminution de 13 % du produit brut des jeux sur l'année 2013 (ARJEL, 2013). Cette relative désaffection d'une partie des joueurs de poker à l'égard de l'offre prévue par le législateur pourrait être liée au fait que celle-ci apparaît moins attractive comparativement aux sites non agréés, du fait que toutes les variantes ne soient pas autorisées et que la constitution de tables, limitées aux seuls joueurs français des opérateurs légaux, y soient plus longues. Un retour d'effet de mode n'est aussi pas à exclure.

Une incidence sur les habitudes de vie

La nature du jeu de poker susceptible de s'étaler sur plusieurs heures, conduit près des trois quarts des joueurs de poker en ligne (72,5 % vs 44,2 % pour le reste des joueurs en ligne) à pratiquer cette activité en soirée jusque tard dans la nuit. L'incidence de cette pratique sur leur hygiène de vie est d'ailleurs mise en avant par ces derniers: près de cinq joueurs sur dix (45,6 %) déclarent que ce jeu empiète sur leur temps de sommeil (vs 13,0 %) ; pour un tiers d'entre eux (34,8 %) les parties de poker s'accompagnent de grignotage (vs 11,7 %). En définitive, près de six joueurs sur dix (61,7 %) considèrent que leur activité de jeu a une incidence certaine sur leurs habitudes de vie, les conduisant à négliger certaines tâches quotidiennes au profit du jeu (vs 22,2 %). Ce comportement peut induire des problèmes avec l'entourage. Près d'un joueur de poker en ligne sur cinq déclare que leur habitude de jeu a déjà fait l'objet de critiques de la part de proches (18,9 %) contre 12,1 % chez le reste des joueurs internautes.

Une initiation par les pairs

L'initiation par les pairs semble être le mode d'entrée privilégié des néophytes. En effet, il apparaît que le mode de socialisation principale du poker passe en premier lieu par la famille et les amis : 46,5 % d'entre eux citent leur entourage proche comme vecteur d'initiation dont 26,8 % comme vecteur exclusif (respectivement 16,8 % et 9,1 % chez le reste des internautes). Rappelons ici que le poker se distingue des autres jeux d'argent et de hasard par la composante habileté impliquée. Le temps d'initiation et d'apprentissage des codes et pratiques peut se révéler plus ou moins long et nécessite un investissement personnel plus conséquent comparativement aux jeux de tirage/grattage.

L'apport du support Internet

L'étude prévoyait deux questions relatives aux attraits et aux inconvénients du média Internet dans la pratique des jeux.

Des atouts multiples ...

Le principal apport du média Internet mis en avant par les joueurs de poker (comme par l'ensemble des joueurs en ligne) est l'accessibilité du jeu, avantage cité par 61,1 % d'entre eux. Plus que les autres joueurs en ligne, les joueurs de poker mettent en avant une amélioration significative de leur environnement de jeu grâce à Internet citant comme avantages le fait de pratiquer leur jeu à

domicile (51,2 % vs 44,8 %), l'intimité du cadre de jeu (30,7 % vs 20,5 %) ou la liberté de pouvoir fumer (22,3 % vs 8,3 %). Enfin certains joueurs de poker voient en ce média une possibilité de gagner plus rapidement en expérience comparativement aux supports traditionnels (16,6 % vs 5,7 %).

... mais des conséquences en termes de sociabilité

Le manque de contacts sociaux et le fait de ne pas pouvoir observer ses concurrents amènent 57,2 % des joueurs de poker à penser qu'Internet dégrade l'environnement de jeu ou tout du moins dénature en partie cette activité et rend le jeu moins excitant (vs 27,0 %). Ils sont également plus nombreux à émettre des doutes sur l'intégrité du jeu (21,5 % vs 14,1 %). A l'inverse, ils sont moins nombreux à penser qu'Internet peut entraîner une perte de contrôle plus rapide (47,9 % vs 57,4 % pour le reste des joueurs internautes).

Une population davantage aux prises avec des problèmes de jeu

L'étude menée a aussi été l'occasion de mesurer la part de jeu problématique dans cette population de joueurs de poker en ligne et de la comparer à celle des autres joueurs.

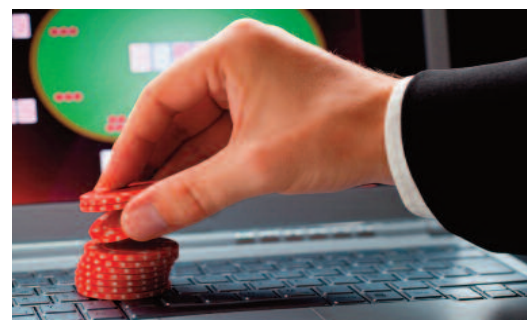
Figure 4: Fréquence des critères du jeu problématique: joueurs exclusifs de poker VS les autres

	Poker	Non poker
Miser plus d'argent que prévu	17,4 %	14,7 %
Miser plus d'argent pour avoir la même excitation	20,1 % **	14,7 %
Rejouer pour récupérer ses mises	42,7 % ***	26,8 %
Vendre ou emprunter pour jouer	7,9 %	6,3 %
Percevoir un problème de jeu	16,2 %	13,2 %
Jeu, cause de stress	10,2 %	9,6 %
Pratiques de jeu critiquées par l'entourage	18,9 % ***	12,1 %
Difficultés financières suite au jeu	10,2 %	7,8 %
Sentiment de culpabilité	20,2 % *	15,3 %

Source : Enquête e-ENJEU 2012, OFDT/ODJ

*, **, *** signifient que les différences comparativement au poker sont significatives ; le test du Chi-2 est significatif respectivement au seuil de 0,05 ; 0,01 ; 0,001.

Globalement, les joueurs de poker ont des pratiques de jeu plus « à risque » que les autres joueurs, que ce soit en termes de fréquence de jeu ou de dépenses : ils sont plus assidus (20,9 % jouent de manière quasi-quotidienne vs 10,9 % pour les autres joueurs en ligne) et, en moyenne, ils dépensent plus (778 euros vs 627 euros pour les autres joueurs en ligne). De



Repères méthodologiques

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et l'Observatoire des jeux (ODJ) ont réalisé en partenariat une enquête (e-ENJEU) pour approcher et caractériser les JAH chez les internautes français. Celle-ci a été auto-administrée sur Internet à partir de la base « Carré des médias » de Médiamétrie sur une période continue de quatre semaines. Entre le 12 novembre et le 11 décembre 2012, 20 000 internautes âgés de 18 à 75 ans ont répondu sur leur pratique de jeux en ligne en utilisant le système d'interview par Internet assistée par ordinateur (CAWI). Pour ce faire, Médiamétrie dispose d'une base d'adresses internautes appelée « Carré des médias » de 830 000 internautes dédiée essentiellement à ses études. Ces derniers sont recrutés selon différentes sources et méthodes : études téléphoniques, études en face à face et études sur Internet.

L'acception « joueurs de poker » recouvre ici l'ensemble des individus ayant joué uniquement au poker en ligne au cours des douze derniers mois. Ce sont donc des joueurs exclusifs de poker en ligne. L'activité de poker est ici appréhendée dans sa globalité, c'est-à-dire sans tenir compte des différentes variantes de jeux (tournois, « Sit and go », ou cash-game).

Pour rendre compte des spécificités de cette population, on compare le profil des joueurs de poker à celui du reste des joueurs en ligne. Le fait d'isoler ces joueurs exclusifs du reste des joueurs en ligne se justifie dans la mesure où cette approche permet d'imputer directement les caractéristiques documentées au type de jeu étudié. Cela permet ainsi d'éviter le facteur de confusion lorsque l'individu renseigne plusieurs activités.

fait, ces joueurs présentent une prévalence de joueurs problématiques beaucoup plus élevée au regard du reste des joueurs en ligne. L'Indice Canadien du Jeu Excessif (ICJE) recense 22,1 % de joueurs problématiques parmi les joueurs de poker (vs 16,5 % parmi les autres joueurs), dont respectivement 14,1 % de joueurs excessifs et 8,0 % de joueurs classés à risque modéré (vs respectivement 6,5 % et 10,0 % pour les autres joueurs en ligne). Seuls quatre joueurs de poker sur dix sont classés sans risque par cet outil, contre six sur dix pour le reste de l'échantillon.

L'observatoire des jeux (ODJ)

L'Observatoire des jeux est un organisme public d'expertise, créé en 2010 au sein du comité consultatif des jeux, structure de conseil et de coordination de l'action des pouvoirs publics dans le domaine des jeux d'argent et de hasard. La mission de l'ODJ est de fournir aux décideurs et aux professionnels du secteur, ainsi qu'au public, des informations factuelles, objectives, fiables et comparables sur le phénomène des jeux d'argent et de hasard. L'Observatoire des jeux est composé de huit membres, spécialistes du domaine dans différents champs disciplinaires.

L'analyse des différents items de l'Indice Canadien du Jeu Excessif (ICJE) est riche d'enseignements. D'une manière générale, et quel que soit le critère de jeu problématique considéré, les joueurs de poker affichent des prévalences plus importantes comparativement au reste des joueurs en ligne. Le souhait de « se refaire », c'est-à-dire de jouer à nouveau pour compenser les sommes perdues, à la suite d'un épisode de « malchance », est particulièrement présent chez les joueurs de poker. Le sentiment de culpabilité éprouvée est également davantage présent. Ce ressenti est accompagné d'une montée croissante du montant des mises, rendue nécessaire à mesure que l'expérience du joueur s'accroît. Enfin, les joueurs de poker font davantage l'objet de critique de la part de leur entourage proche comparativement au reste des joueurs.

Bibliographie

- ARJEL, 2013. Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France, 4ème trimestre 2013.

- Tovar ML, Costes JM, Eroukmanoff V, 2013, «Les jeux d'argent et de hasard sur Internet en France en 2012», OFDT/ODJ, Tendances N° 85.

Conclusion

Le poker est un des trois domaines de jeu d'argent autorisés sur Internet par la loi de 2010. Il occupe la première place en termes de nombre de joueurs. Ce jeu est le plus pratiqué sur Internet après les jeux de loteries (dont l'offre était la seule autorisée avant la loi de 2010), par une population jeune, masculine et bénéficiant d'un bon niveau d'éducation.

Ce jeu qui est pratiqué de manière assez assidue par ses adeptes entraîne des problèmes d'ordre sanitaires ou sociaux pour plus d'un joueur sur cinq. Cette proportion élevée de joueurs problématiques semble liée au principal avantage apporté par Internet, bien perçu par les joueurs eux-mêmes, qui permet une plus grande accessibilité du jeu. On pourrait également mettre en relation cette prévalence élevée de jeu problématique avec le fait que les joueurs de poker sont moins nombreux (que les autres joueurs) à percevoir le risque de perte de contrôle de leur pratique que peut entraîner ce média.

Enfin, l'objectif de la loi de 2010 qui souhaitait assécher l'offre illicite sur les trois domaines qu'elle autorisait, ne semble, dans le cas du poker, que très partiellement atteint. En effet, une part substantielle des joueurs persiste à pratiquer le poker en ligne sur des sites non-réglementés.

Directeur de Publication

Charles Coppolani

Rédacteur en chef

Jean-Michel Costes

Comité de lecture

Julie-Emilie Adès, Jeanne Etiemble, Hélène Gisserot, Jean-Paul Holz, Marc Valleur.

Remerciements

Frédérique Million, Marie-Ange Santarelli.

NOUS CONTACTER



Observatoire des jeux, Ministère de l'économie et des Finances, Batiment Necker, Salle 8210 r - télédéc 774. 120 rue de Bercy, 75012 Paris.

E-mail: ODJ@finances.gouv.fr

Site Internet: <http://www.economie.gouv.fr/observatoire-des-jeux>

ABONNEMENT



E-mail: abonnement.ODJ@finances.gouv.fr